

SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE

À fond sur la garantie jeune

Patrice Fontaine, le conseiller départemental et président de la Mission locale a expliqué le nouveau dispositif d'État en faveur de l'emploi des jeunes.

Baptisé "garantie jeunes", ce nouveau dispositif nous confirme dans notre rôle d'accompagnement envers un public en difficulté sur notre territoire qui comprend les anciens cantons de Saint-Just, Maignelay, Breteuil, Froissy et Crèvecœur, souligne Patrice Fontaine, président de la mission locale.

Son directeur, Ahmed Kassim-Isse précise qu'il a été mis en place en février 2015 et concerne déjà 81 jeunes de 18 à 26 ans, recalés du système scolaire classique, n'étant ni en formation ni en emploi et souvent en relative précarité.



Un groupe de bénéficiaires avec Patrice Fontaine, Stéphanie Delcroix-Page et Ahmed Kassim-Isse.

« Nous abordons cela dans un esprit missionnaire afin de traiter humainement chaque cas »

Patrice Fontaine

gation de résultat qui passe par le CER, contrat d'engagement réciproque, assorti d'une allocation de 452 € mois », ajoute le président. Ainsi pendant les premières semaines les bénéficiaires sont pris

en charge par petits groupes du matin au soir dans les locaux de la mission locale, par Stéphanie Delcroix-Page. « Ce suivi journalier leur permet de retrouver un rythme, de sortir de leur isolement, de se lier d'amitié avec d'autres », explique-t-elle. « On essaye de leur redonner confiance et c'est pour eux une sorte de dernière chance ! », ajoute Patrice Fontaine, qui se réjouit que l'Europe finance ce projet avec l'État et le conseil départemental, grâce à l'amendement qu'il a fait adopter.

Résultats encourageants

Sur les 81 personnes retenues, 55 sont déjà en stage ou en formation.

Corinne Kouamenan, 23 ans, déclare : « Ça nous apporte beaucoup d'assurance professionnelle grâce aux cinq stages réalisés en peu de temps ; je vais d'abord suivre une formation d'auxiliaire de vie sociale avant de passer le concours d'aide soignante, mon objectif initial. »

Rémy de Brunvillers-la-Motte est ravi : « Je suis entré dans la vie ! », en ayant trouvé un travail et un salaire qui va lui permettre de passer le permis de conduire.

VILLERS-VICOMTE

750 cavaliers s'affrontent au concours hippique



Un concours de saut d'obstacle s'est déroulé ce week-end, samedi et dimanche, à Villers-Vicomte. Hervé Lambert, le propriétaire du haras, organise tous les ans une trentaine de concours, de haut niveau, de février à septembre.

Il y a toujours quatre niveaux, amateur, poney, club et professionnel. Ce week-end, 750 cavaliers étaient présents. La plupart du temps, 1 500 participants s'inscrivent, ce sont donc de grandes manifestations, réputées au niveau national. L'année prochaine, au

EN IMAGE À ESQUER

